

## Associé (1757)

Joseph-Marie Durey de Morsan est né à Paris le 13 août 1717, fils de Pierre Durey d'Harnoncourt, receveur général des finances de Franche-Comté, et de Françoise de la Margue. En dépit d'une jeunesse dissipée, il achève ses études à Paris et, en 1741, se dit avocat en parlement. Il fait la connaissance de François-Thomas de Baculard d'Arnaud et la publication en collaboration avec ce dernier d'un ouvrage licencieux, *L'art de...*, en 1740, lui vaut d'être interné à la Bastille, sur lettre de cachet du 22 février 1741, mais, relâché le 24 mai, il est contraint de s'exiler. Il se rend en Hollande, en Angleterre, en Suisse et en Espagne, vivant d'emplois médiocres. En 1746, à l'époque de son mariage, sa famille lui assure une charge de receveur général des finances de Bourgogne qu'il n'exercera pas. Arrêté une seconde fois en août 1753, il est détenu au For-l'Évêque.

En 1757, Durey qui s'est établi à Nancy est nommé secrétaire *ad honores* du cabinet de S. M. Polonoise et sollicite une place d'associé à la Société royale. Admis le 3 mars 1757, il prononce son discours de réception le 8 mai suivant en faisant l'éloge des sociétés littéraires « qui dans la société générale forment la République des lettres ». Son discours est publié à Nancy chez Hoener.

Durey dont la lettre de cachet n'a pas été abolie est à nouveau arrêté en août 1759 et passe dix-huit mois à Vincennes. Poursuivi par ses créanciers, il doit s'enfuir de nouveau et se fixe en Suisse vers 1762. En septembre 1763, il rencontre Rousseau à Môtiers-Travers, se lie puis se brouille avec lui. Naturalisé à Neuchâtel le 12 novembre 1764, il semble avoir exercé la botanique ou la médecine et Voltaire qui l'apprécie l'accueille à Ferney en avril 1769, puis plusieurs années plus tard, en 1772, 1773, 1774. En 1775, Durey qui a définitivement quitté Ferney est à Lausanne, comme précepteur.

Durey s'est intéressé au journalisme, au moins depuis 1750 lorsqu'il collaborait à *La Bigarrure*, à La Haye. Il donne des contributions au *Journal encyclopédique* (1763) et au *Journal de jurisprudence* (1763) mais il ne réussit pas à se faire admettre à la Société typographique de Neuchâtel. Ce n'est qu'en 1781 qu'il trouve une place aux *Annales politiques, civiles et littéraires* de Genève. Il a publié *L'Art de...* (Paris, Osmond, 1740), *Histoire véritable, curieuse et intéressante du Prince Charles-Edouard Stuart ou Histoire du prétendant* (Londres, 1756), un *Traité succinct de morale ou lois immuables* (s.l. , 1777) ; il est l'auteur de plusieurs comédies : *Le Voyage de l'Amour*, *La Statue animée*, *Les Amours du Docteur Lanternon* ; il a enfin réuni la documentation du *Testament politique du cardinal Jules Alberoni* (publié à Lausanne en 1753) et rassemblé en 1773 les matériaux du *Commentaire historique sur la vie de Voltaire*.

Joseph-Marie Durey a épousé en 1746 Mademoiselle d'Albignac, fille du comte de Castelnau, alors âgée de seize ans, dont il se sépare avant 1760. De ce mariage est née une fille qui épouse en 1775 le comte de Rochechouart. Il vit pendant une douzaine d'années avec Mademoiselle Nollet, nièce de l'abbé Nollet, qu'il quitte en 1766. Il a eu en outre un fils naturel, plus tard soldat, et une fille naturelle, Sophie Durey de Verven, légitimée à Neuchâtel le 10 octobre 1767, qui mène en Suisse une vie scandaleuse, donne naissance à un bâtard et tombe dans la misère.

On ne sait rien de la fin de sa vie. Il est mort vers 1795, sans doute à Paris d'où il écrit au résident de France à Genève, le 24 juillet 1795, pour demander une attestation de conduite civique. [Alain Petiot]

1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, f° 80 v° (Morsan) ; Jean SGARD, « Durey de Morsan », *Dictionnaire des Journalistes (1600-1789)*, n° 284 (publication électronique).